

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au plan d'urbanisme n° 2021-11

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 6 mai 2024, le conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2024-09 modifiant le plan d'urbanisme n° 2021-11 de la Ville de Kingsey Falls ».

Description de la zone concernée :

- L'ensemble du territoire de la ville de Kingsey Falls.

Ce règlement aura pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

1. d'incorporer les dispositions du règlement numéro 411, modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC d'Arthabaska, deuxième génération, soit :
 - a. De remplacer l'affectation Récréotouristique « REC » par l'affectation Commerciale rurale « CR ».
 - b. D'ajouter la description de l'affectation Commerciale rurale « CR ».
 - c. D'abroger l'affectation Récréotouristique « REC ».
2. d'incorporer les dispositions du règlement numéro 421, concernant l'ajout d'une grande orientation de l'aménagement du territoire, modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC d'Arthabaska, deuxième génération, soit :
 - a. D'ajouter l'orientation en lien avec les groupes vulnérables provenant de la MRC;
 - b. De modifier les objectifs et les moyens de l'orientation d'aménagement visant à consolider le périmètre d'urbanisation afin d'inclure des dispositions en lien avec les groupes vulnérables;
 - c. D'ajouter des dispositions relatives aux changements climatiques.

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le 2 juillet 2024, à 18 h 45, à la salle du conseil de Kingsey Falls, 15 rue Caron.

Cette assemblée publique de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Kingsey Falls, selon les heures d'ouverture habituelles et sur le site Internet de la Ville : <https://www.ville.Kingsey Falls.qc.ca/>.

Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À LA VILLE DE KINGSEY FALLS, CE 30 MAI 2024

Annie Lemieux, Directrice générale et Greffière